

**Compte rendu de la réunion du CONSEIL MUNICIPAL**  
**de MONTMAIN 17 septembre 2021 à 20 h Salle des fêtes de Montmain**

Convocation du 07.09.2021

Étaient Présents : DECHAUD Martine, TRULLARD Samuel, SAGRANGE Bernard, CHAVATTE Sophie, PEREZ Valérie, POLLIART Dominique, LETEURTOIS Anita, TAOIKALI Anli, ROUSSEAU Fabrice, RICHARD Laurent.  
Absent excusé : FAIVRE Jean-François.

Approbation du compte rendu de la réunion du 11.06.2021

**Délibération 1 : Adhésion et transfert de la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) au Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin Versant de la Dheune.**

Mme le Maire rappelle que le bassin versant de la Dheune comprend la Serine et ses affluents ; on le retrouve sur les communes de Broin, Auvillers-sur-Saône, Bagnot, Labergement-lès-Seurre et Montmain.

La SMABVD par délibération n°2021-02 a modifié ses statuts afin d'étendre son périmètre à la totalité du bassin versant. Ce même SMABVD a sollicité l'avis de la CCRS, qui lui a rendu un avis favorable par délibération 101-2021 du 30 juin 2021.

Mme le Maire souligne que la loi NOTRÉ a obligé les intercommunalités à prendre la compétence GEMAPI ; Soit la CCRS décidait de gérer en direct, soit elle transférerait sa compétence aux syndicats des eaux concernés. C'est cette solution que la communauté de communes a choisie.

Après en avoir délibéré avec 10 voix pour et une voix contre, le conseil municipal donne un avis favorable à l'adhésion et au transfert de compétence GEMAPI au SMABVD.

**Délibération 2 : Devis pour travaux sur grilles du monument aux morts et portail de l'église.**

Mr TRULLARD Samuel, 1<sup>er</sup> Adjoint rappelle au conseil municipal que lors du dernier conseil, il avait été demandé des devis complémentaires concernant les travaux de peinture sur les grilles du monument aux morts ainsi que sur le portail d'accès à l'église.

Deux entreprises ont répondu :

- EIRL Frédéric CAMUS           2.468,00 € TTC
- Anthony DE HAESE            2.432,32 € TTC

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de retenir les travaux de peinture pour un montant de 2.432,32 € T.T.C. et autorise le Maire à signer les documents relatifs à cette décision.

**Délibération 3 : Avis sur implantation d'un pylône sur la commune de Montmain.**

La commune de Montmain a été sollicitée par le C.H.U. concernant l'implantation d'un pylône téléphonique sur la commune de Montmain. Le C.H.U. souhaiterait connaître l'avis du conseil municipal avant d'accorder un terrain en location à l'entreprise TDF.

Mme le Maire explique que le projet de TDF est d'implanter un pylône de téléphonie mobile à proximité de l'autoroute sur la commune de Montmain, d'une hauteur d'environ 42 m (hors paratonnerre) avec une emprise au sol de 6m<sup>2</sup>. Ce pylône pourrait recevoir 3 antennes maximum.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à 10 voix contre et 1 voix pour, d'émettre un avis favorable à cette installation et autorise le Maire à communiquer au C.H.U cet avis.

#### **Délibération 4: Proposition d'aide exceptionnelle.**

Mme le Maire explique au Conseil Municipal qu'un habitant de Montmain a sollicité une aide exceptionnelle ; en effet, rencontrant des difficultés financières importantes, cette personne se trouve dans une situation difficile. Le CCAS n'ayant plus d'entité, il convient d'en délibérer directement avec le Conseil Municipal.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'octroyer une aide exceptionnelle en réglant une facture du demandeur à hauteur de 200 € TTC.

#### **Proposition des coupes ONF pour l'exercice 2022.**

Proposition de coupe sur la parcelle n°4. Surface de la parcelle 2,28 m2. Le Conseil Municipal demande à Mme le Maire qu'elle se rapproche de l'ONF pour avoir plus de précision sur cette coupe

#### **Devis pour Archives.**

Il a été demandé un devis auprès du CAE BOURGOGNE L'ENVOL ; le montant TTC est de 3.560,00€. Le traitement des archives pourra être réalisé en 2022 et le montant sera porté sur le budget de cette même année. Le Conseil Municipal demande à Mme le Maire d'obtenir un second devis pour comparaison

#### **Informations diverses :**

- Courrier commun avec la Mairie de BAGNOT concernant l'affaissement de la chaussée juste après le pont enjambant l'autoroute (sens Montmain-Bagnot).
- 11 Novembre 2021 -fêtes de Noël-Vœux du Maire ; des manifestations seront organisées en fonction de l'actualité sanitaire
- SIVOS – Mme le Maire rapporte au conseil municipal les derniers comptes du SIVOS et constate une hausse importante en 5 ans, des coûts en primaire et en maternelle
  - Primaire de 352.98 à 649.10 hausse de 84% (93 à 83)
  - Maternelle de 550.55 à 1467.42 hausse de 166% (47 à 31)
- CCRS - Le rapport d'activité présenté habituellement lors d'une réunion publique n'aura pas lieu cette année, la communication se fera par distribution papier.
- Départ de Nathalie BAULANT – Mme Baulant quittera la mairie le 31 octobre 2021
- Mme le Maire lit le courrier de Mr JUHEL contestant l'arrêté refusant un permis de construire, courrier qui sera adressé en Recommandé avec AR à la mairie. Une réponse lui sera apporté après vérification auprès des services instructeurs.
- Mme PEREZ demande à Mme le Maire de rappeler aux habitants de Montmain que du 16/10/2021 au 28/02/2022 la chasse au gros gibier est ouverte.

#### **Agenda**

- Manifestation « Rose Espoir » le dimanche 10 octobre 2021 à partir de 10H00 à ESBARRES
- Prochain conseil municipal Jeudi 28 octobre 2021

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 30